Madame, Monsieur,

Le collège Victor Hugo organise un voyage pédagogique à l'intention des élèves de 5ème motivés par la géologie, l'histoire et capables de randonner.

- Lieu : Erquy et environs (Côtes d'Armor (22)). Hébergement : Roz Armor, Erquy.
- Dates : du mercredi 04 avril (départ vers 06h45) au vendredi 06 avril 2018 (retour vers 22h00)
- Effectif : 56 places disponibles / encadrement assuré par cinq professeurs

Programme :

- Le Mont St Michel,
- Randonnée dans la baie du Mont,
- L'estran rocheux d'Erquy,
- Le Cap Fréhel (réserve ornithologique)
- Le château de Fort La Latte,
- Randonnée au niveau du Cap d'Erquy,
- Ferme ostréicole de Cancale,
- St Malo intra-muros

Le prix de revient du séjour est de **124 € / élève**.
Modalités de règlement :

- 1 versement unique de 124 € lors de l'inscription du mercredi 10 janvier 2018.
- ou 2 versements répartis de façon suivante :
  - 1er versement : 62 € (arrhes) lors de l'inscription du mercredi 10 janvier 2018,
  - 2ème versement : 62 €, le jeudi 1er février 2018.

Les paiements par chèque sont à privilégier et doivent être libellés à l'ordre de l'**Agent comptable du collège Victor Hugo.**

Remarques :

- Certains comités d'entreprise apportent des aides pour les voyages scolaires.
- Le **F**oyer **S**ocio-**E**ducatif du collège remboursera, par chèque, après le voyage, à ses adhérents, une somme indéterminée à ce jour, correspondant à un certain pourcentage du coût total du voyage.

Modalités d'inscription :

- Les élèves intéressés viennent retirer le document d'inscription (avec son coupon) le mardi 09 janvier 2018, auprès de M. PERROT, M. MARTIN OU MME HAUDRY.

- Remise par les élèves des coupons d'inscription **ET** du versement à partir du mercredi 10 janvier.
  OBLIGATOIREMENT ET UNIQUEMENT AUPRES DE M. PERROT, M. MARTIN OU MME HAUDRY, EN MAIN PROPRE.

L'inscription est valide à partir :

- de la remise du coupon d'inscription correctement complété et signé par les responsables légaux,
- **ET** du versement unique de 124 € ou du 1er versement de 62 € (arrhes).

Les élèves seront inscrits dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Leur présence au voyage est conditionnée par un comportement adapté d'ici le départ.

Lors d'une réunion qui se tiendra le lundi 26 mars 2018, nous vous présenterons de façon détaillée l'ensemble du projet. Cependant, vous pouvez nous contacter pour compléter votre information.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe organisatrice. Le Principal.

Madame, Monsieur,

Le collège Victor Hugo organise un voyage pédagogique à l'intention des élèves de 5ème motivés par la géologie, l'histoire et capables de randonner.

- Lieu : Erquy et environs (Côtes d'Armor (22)). Hébergement : Roz Armor, Erquy.
- Dates : du mercredi 04 avril (départ vers 06h45) au vendredi 06 avril 2018 (retour vers 22h00)
- Effectif : 56 places disponibles / encadrement assuré par cinq professeurs

Programme :

- Le Mont St Michel,
- Randonnée dans la baie du Mont,
- L'estran rocheux d'Erquy,
- Le Cap Fréhel (réserve ornithologique)
- Le château de Fort La Latte,
- Randonnée au niveau du Cap d'Erquy,
- Ferme ostréicole de Cancale,
- St Malo intra-muros

Le prix de revient du séjour est de **124 € / élève**.
Modalités de règlement :

- 1 versement unique de 124 € lors de l'inscription du mercredi 10 janvier 2018.
- ou 2 versements répartis de façon suivante :
  - 1er versement : 62 € (arrhes) lors de l'inscription du mercredi 10 janvier 2018,
  - 2ème versement : 62 €, le jeudi 1er février 2018.

Les paiements par chèque sont à privilégier et doivent être libellés à l'ordre de l'**Agent comptable du collège Victor Hugo.**

Remarques :

- Certains comités d'entreprise apportent des aides pour les voyages scolaires.
- Le **F**oyer **S**ocio-**E**ducatif du collège remboursera, par chèque, après le voyage, à ses adhérents, une somme indéterminée à ce jour, correspondant à un certain pourcentage du coût total du voyage.

Modalités d'inscription :

- Les élèves intéressés viennent retirer le document d'inscription (avec son coupon) le mardi 09 janvier 2018, auprès de M. PERROT, M. MARTIN OU MME HAUDRY.

- Remise par les élèves des coupons d'inscription **ET** du versement à partir du mercredi 10 janvier.
  OBLIGATOIREMENT ET UNIQUEMENT AUPRES DE M. PERROT, M. MARTIN OU MME HAUDRY, EN MAIN PROPRE.

L'inscription est valide à partir :

- de la remise du coupon d'inscription correctement complété et signé par les responsables légaux,
- **ET** du versement unique de 124 € ou du 1er versement de 62 € (arrhes).

Les élèves seront inscrits dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Leur présence au voyage est conditionnée par un comportement adapté d'ici le départ.

Lors d'une réunion qui se tiendra le lundi 26 mars 2018, nous vous présenterons de façon détaillée l'ensemble du projet. Cependant, vous pouvez nous contacter pour compléter votre information.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe organisatrice. Le Principal.